

L'église
SAINT-SATURNIN
13 siècles d'histoire

L'église
SAINT-SATURNIN
13 siècles d'histoire

Dossier réalisé par
Madeleine FERNANDEZ et Pierre PINTA

Société d'Histoire de Gentilly

Sommaire

Le bon saint Eloy	9
Le temple de Dieu	13
Le Concile de Gentilly	16
Les chartreux du diable Vauvert	18
Lieux de culte et célébrités	21
Quand l'église s'appelait aussi "la fabrique"	23
Profession : curé	28
La rumeur de Gentilly	31
Un siècle en clair-obscur	32
Les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul	33
La séparation de l'Eglise et de l'Etat	37
Un parcours sans faute	41
Annexes	45



Vue de Gentilly, gravure d'après un dessin d'Ernoult, septembre 1877, Arch. dép. 94.

Editorial

Un des deux panneaux d'armoiries classés du chœur (XVI^{ème} siècle).



Au fil des années, l'église Saint-Saturnin s'est transformée, témoin d'un passé riche en événements, depuis la visite de Blanche de Castille jusqu'à la séparation de l'Eglise et de l'Etat en passant par la Révolution Française ; vous le découvrirez tout au long de cette brochure réalisée par la Société d'Histoire.

L'église Saint-Saturnin demeure un haut lieu de l'histoire gentillienne. Pendant des années, la Municipalité a contribué à son entretien.

Avec vous, nous avons souhaité qu'elle soit classée. Cela a pris du temps, mais c'est aujourd'hui chose faite.

Des études sont en cours avec la Direction des Monuments Historiques pour engager un programme de restauration.

L'église Saint-Saturnin, lieu de culte pour les chrétiens et témoin de la très ancienne histoire de notre ville, mérite cette mise en valeur.

Carmen LE ROUX
Maire de Gentilly

Si les pierres pouvaient parler ! Que de choses n'auraient-elles pas à nous dire !

Tous n'étaient pas des saints, mais ils n'étaient pas tous des barbares, ces hommes et ces femmes qui ont pénétré dans ce temple de pierres pour célébrer les événements importants de leur vie : la naissance, le mariage et la mort.

Ils se sont succédés, génération après génération. Ces pierres d'aujourd'hui gardent gravées en elles l'écho de leurs joies, de leurs souffrances et de leurs pleurs.

Elles sont là, témoins d'un passé où s'enracine toute l'histoire d'un peuple. Si le nom de ces rois, de ces princes, de ces grands de ce monde est resté jusqu'à nous, n'oublions pas les petits, les sans-nom, tous ceux qui n'ont pas fait parler d'eux mais qui ont contribué à tisser la trame de cette histoire.



Aujourd'hui, le passant contemple la beauté de l'édifice. Il admire le chef-d'œuvre qu'est l'ouvrage, mais il ignore tout de ceux qui l'ont conçu, qui ont participé de leurs mains au début des travaux et sont partis avant de pouvoir apprécier le résultat de tant d'efforts.

Ces pierres ont résisté au temps, comme pour nous dire : « à votre tour de continuer l'histoire ». Car si le passé a quelque chose à nous livrer, nous aussi nous devons, à notre tour, écrire pour l'avenir.

Jean DESHORS
curé



*Statuette de Saint Saturnin nichée
dans le fronton du portail latéral nord*

C'est au VI^{ème} siècle que "GENTILIACUM" est mentionné pour la première fois dans le fisc mérovingien, ce qui signifie que le village appartient au domaine royal. Il y avait là un grand domaine agricole (une "villa" gallo-romaine) appartenant à un colon romain du nom de Gentilis. Il faut s'imaginer ce domaine comme un village, avec des maisons où logeaient les paysans et des ateliers d'artisans où l'on façonnait les poteries et forgeait les outils en fer. On a tout lieu de croire que l'emplacement de l'église actuelle forme le berceau originel de l'agglomération de Gentilly.

Le bon saint Eloi...

LES derniers temps de la Gaule romaine sont une succession d'affrontements entre peuples, entre cultures mais aussi - et peut-être surtout ? - entre religions.

On les appelle les "barbares". Pourtant, certains chefs de ces hordes venues de l'Est avaient été élevés "à la romaine", c'est-à-dire qu'ils avaient reçu une éducation raffinée et savaient lire et écrire le latin.

Pour les chrétiens, la chute de l'Empire est une mise en garde adressée par Dieu aux hommes. C'est le culte des idoles païennes qui attire les foudres du Ciel ! Ces siècles troubles sont l'occasion d'une évangélisation accélérée des campagnes. Des "héros", qui deviendront par la suite des "saints" vénérés par le "peuple de Dieu", apparaissent, telle sainte Geneviève, humble bergère de Nanterre, qui tient tête aux armées d'Attila lorsqu'elles mettent le siège devant Paris en 451 après Jésus-Christ.

Mais ce sont ces mêmes "barbares" qui vont se convertir au christianisme lorsqu'ils auront compris que la religion est plus efficace que l'épée pour s'imposer au peuple des campagnes. Clovis, chef franc, choisit le premier d'embrasser officiellement la religion chrétienne en 496.



Le baptême de Clovis d'après un dyptique d'ivoire du IX^{ème} siècle.

Sa descendance - la dynastie mérovingienne puis, ensuite, la carolingienne - ne reniera pas cette conversion, bien

Le bon saint Eloi ...

au contraire puisqu'elle se définira comme "défenseur" de l'Eglise. Les Mérovingiens font preuve de libéralités envers celle-ci afin de se la concilier. En contrepartie, l'Eglise s'empresse de consacrer leurs conquêtes. Le Chapitre⁽¹⁾ de Notre-Dame de Paris, l'abbaye de Saint-Denis et celle de Saint-Germain des Prés se partagent comme cela et pour longtemps, la région parisienne.



Tiers de sou d'or de Dagobert, Paris B.N.

Gentilly qui, jusqu'au VII^{ème} siècle appartenait au fisc royal est ainsi donné à saint Eloy (ou Eloi) par le roi Dagobert⁽²⁾. Eloi, trésorier de Dagobert 1^{er}, fonda un certain nombre d'abbayes. C'est pour celle de Saint-Martial qu'Eloy voulait édifier près de Paris que le Roi lui offre la terre de



Avers d'un triens d'or de Dagobert, avec, de part et d'autre de la croix sceptrale, la mention ELIGI désignant Eloi, Paris B.N.

Gentilly. Selon son historien, contemporain et ami, saint Ouen, comme lui ministre de Dagobert, Eloi venait fréquemment à Gentilly visiter l'abbaye.

L'origine du patronage de saint Saturnin semble provenir des démêlés qu'eut le duc Baronie, envoyé gouverner l'Aquitaine au nom de Dagobert, avec les Toulousains, détenteurs du corps du saint (voir en annexes, page 46, *Le Petit Semeur* de mai 1906).

On a tout lieu de penser qu'une église primitive existait à cette époque, au lieu même de l'actuel bâtiment. La terre restera plus de deux siècles entre les mains des religieux de l'abbaye Saint-Martial, fondée à Paris par saint

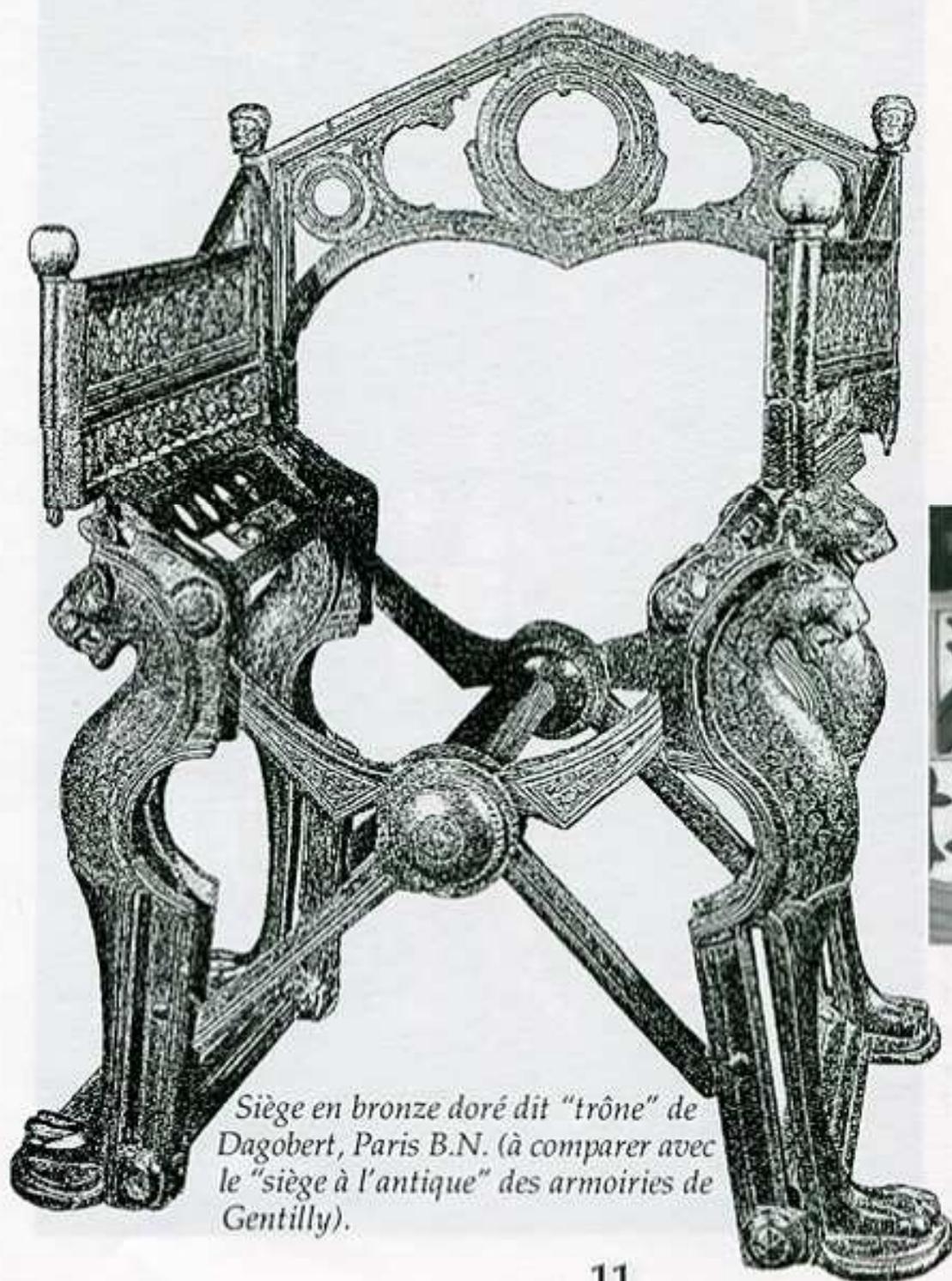
1 - Le chapitre est la communauté des chanoines d'une église, cathédrale ou collégiale.

2 - Roi des Francs en 632.

Le bon saint Eloi ...

Eloi. C'est en 878 que les religieux cèdent Gentilly à Ingelwin, l'évêque de Paris. C'est une charte signée Louis II, dit "le Bègue", qui nous donne les détails de la transaction : sont donnés « le revenu de Gentilly (ce que rap-

portent les terres), avec son église et les dépendances du petit village ». L'évêque consacra les revenus de Gentilly à l'entretien du luminaire dans l'église de Paris (qui n'est pas encore Notre-Dame).



Siège en bronze doré dit "trône" de Dagobert, Paris B.N. (à comparer avec le "siège à l'antique" des armoiries de Gentilly).



Dans le mur du chevet de l'église de Gentilly, la partie supérieure de la verrière date du XV^{ème} siècle.

Représentant La Trinité entre l'Annonciation et la Visitation, elle est considérée comme « le plus ancien vitrail de la banlieue de Paris » (chanoine J. Petit L'Eglise en Val-de-Marne, 1971).



Le temple de Dieu

ARRÊTONS-NOUS quelques instants sur cette église paroissiale, dont on a vu qu'il était légitime d'en faire remonter l'origine au VII^{ème} ou au VIII^{ème} siècle. Les documents sont rares, et le bâtiment que l'on peut voir aujourd'hui a connu bien des transformations au cours de l'histoire. Néanmoins, les sources dont nous disposons nous permettent d'imaginer la forme générale de la bâtisse au Moyen-âge, et nous donnent en revanche des détails précis quant à son allure "moderne", au XVI^{ème} siècle.

L'Abbé Lebeuf, l'irremplaçable historien de Paris et de ses environs, écrit dans son *Histoire de la Ville et du Diocèse de Paris* (1754), que « l'église paroissiale est un peu petite pour un lieu si considérable ». Lebeuf fait probablement référence au Concile de 766, convoqué par le roi carolingien Pépin le Bref. En cette moitié du VIII^{ème} siècle, époque à laquelle écrit l'historien, l'église « paraît n'avoir que deux siècles d'antiquité ». En effet, le "temple de Dieu" a connu une reconstruction partielle et reçut, au XVI^{ème} siècle, le nom qu'on lui connaît encore aujourd'hui : celui de Saint-Saturnin. Malheureusement, le bâtiment ne sera plus entretenu pendant des décennies. Pourtant, il

renferme quelques "joyaux", comme le vitrail du chevet (l'extrémité de la nef de l'église, derrière l'autel), chef-d'œuvre des artisans verriers du XIV^{ème} siècle. On y voit le Christ mort, dans les bras de sa mère ; à sa gauche saint Denis, évêque de Paris et martyr, décapité au III^{ème} siècle, à sa droite saint Saturnin (ou saint Sernin), premier évêque de Toulouse, lui aussi martyrisé. Quand fut dressé, au début du siècle, l'inventaire des objets d'art renfermés dans les églises, ce vitrail apparut comme le plus ancien de la banlieue ; plus ancien que les cinq verrières (du XVI^{ème} siècle) de l'église de Puteaux, ou que le vitrail de l'église de Gennevilliers, du XVII^{ème} siècle.

L'église de Gentilly a abrité aussi une toile peinte par Claude Vignon, maître français du XVII^{ème} siècle. Il s'agit d'une "Adoration des Mages", datée de 1624 ou 1625 (le tableau ayant souffert, la date en était peu lisible) dans laquelle l'artiste utilise la technique du clair-obscur, acquise en Italie au contact du Caravage. Reléguée dans un débarras, la toile fut découverte un peu par hasard. On ignore comment cette œuvre avait pu parvenir à Saint-Saturnin ; on pense que le tableau provenait d'une autre église. Restaurée, elle se trouve aujourd'hui, pour des

raisons de conservation, dans l'église Saint-Gervais à Paris (on peut voir un autre tableau de Claude Vignon, "Godofroy de Bouillon préférant la couronne d'épines à la couronne du royaume de Jérusalem", dans l'église Saint-Roch).

Revenons à la bâtisse proprement dite. Nous disions que l'église avait été partiellement reconstruite au XVI^{ème} siècle ; en effet, c'est à la suite de l'effondrement de la nef (le corps principal du bâtiment) qu'une restauration est entreprise, et terminée en 1536. L'effondrement, limité à la nef, explique que le vitrail du chevet ait échappé à la catastrophe. La nouvelle église se présente comme un édifice « à la façon gothique » (Abbé Lebeuf). On peut s'étonner du choix architectural, puisque le style "renaissance" s'impose dès le début du XVI^{ème} siècle. Faut-il y voir de la part des architectes le désir d'harmoniser la nouvelle construction avec le chœur, rescapé de l'accident ? Il reste que, hormis les restaurations résultant de l'action destructrice du temps et des hommes, le bâtiment actuel est celui du XVI^{ème} siècle.

Trois cents ans plus tard, un ouvrage intitulé *Promenade au centre du Grand-Gentilly, près de Paris* décrit l'église paroissiale comme un édi-

fice de forme « régulière », et « remarquable par la manière tout à la fois simple et noble dont elle est décorée » ! Le ton est quelque peu dithyrambique, mais on excusera l'auteur, l'abbé Detruissard, poète à ses heures et... curé de Gentilly !

La "promenade" de l'abbé fournit d'autres informations concernant l'église et ses environs. En traversant la grande place, on peut admirer la flèche (l'extrémité du clocher) de cet « antique et solide monument ». On y fait aussi mention de deux chapelles, qui sont au fond des collatéraux (à l'intérieur, de part et d'autre de la nef), possédant chacune un petit autel. Detruissard ne fait pas que décrire, il prend des initiatives ; constatant avec indignation qu'une « grande statue de Jésus-Christ » est remisee dans une chapelle « remplie d'un amas de fourrages destinés à la nourriture des animaux », il la fait placer dans l'église.

S'agit-il de la chapelle Notre-Dame, dont on sait qu'elle existait déjà au XV^{ème} siècle ? Ce que l'on connaît de cet édifice, c'est qu'il est « assez bien bâti » et que « le genre est de toute simplicité ». Detruissard situe la chapelle « au pied de la colline, à gauche d'une promenade de sable fin, conduisant à une avenue d'acacias ». De toute évidence, l'édifice est désaffecté et

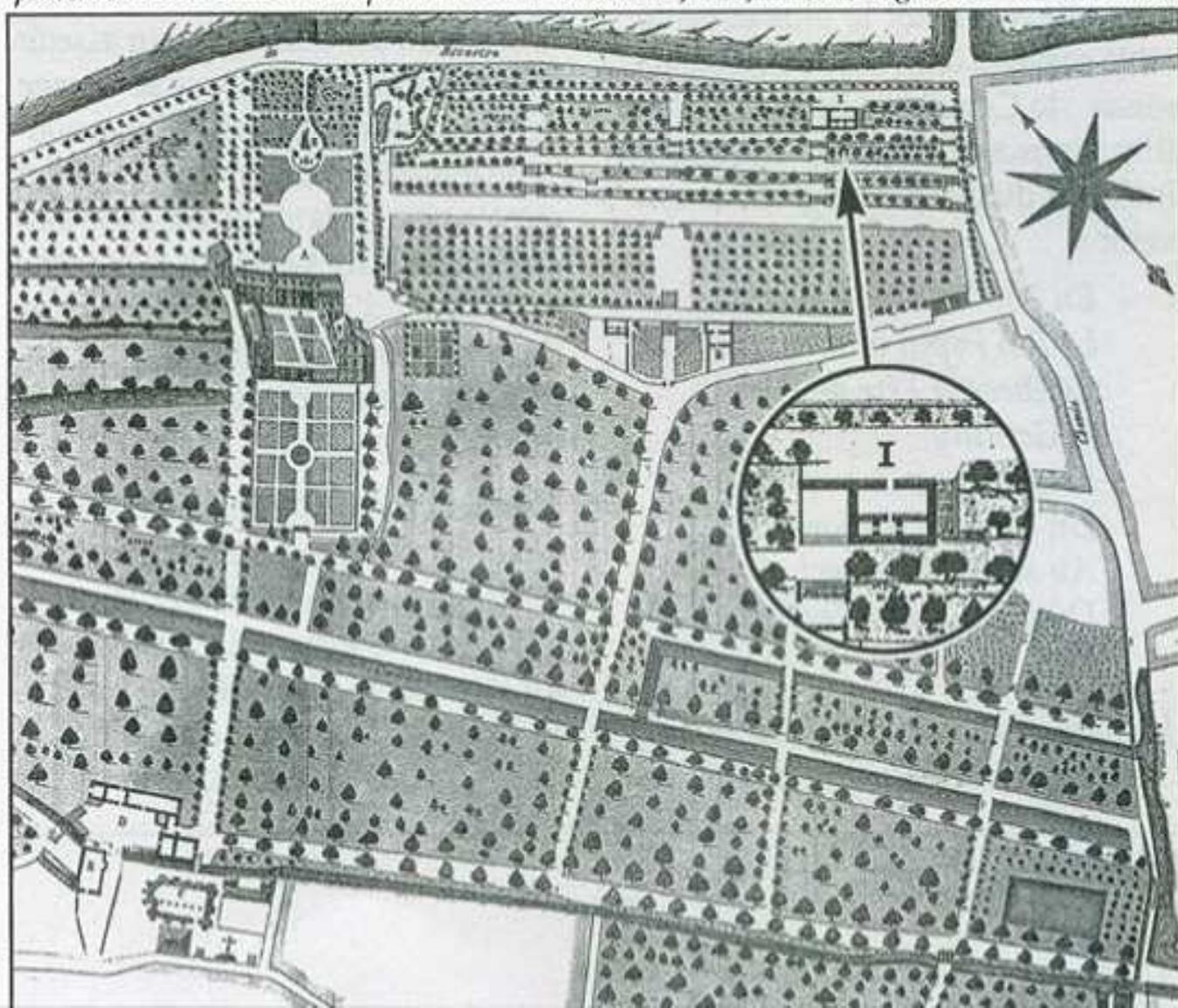
Le temple de Dieu

transformé en grange. La Révolution étant passée par là, la chapelle, peut-être désertée depuis des années, est devenue l'annexe d'une exploitation agricole. Oubli, négligence, « *superstition* » (le mot que les sans-culottes jettent à la figure des curés) : Jésus-Christ est "abandonné" au milieu des fourrages et des outils des champs ! Gageons que cette "relégation" a sans doute sauvé "le Sauveur" de la destruction.



Le crucifix actuellement dans l'église.

Sur ce plan du domaine des pères jésuites au XVII^{ème} siècle, une «chapelle ancienne» est indiquée en I, près du carrefour des chemins de Bicêtre et d'Arcueil (à peu près à l'emplacement actuel de la banque en haut de l'avenue Jean Jaurès) ; l'église est en C (B.N.).



Le Concile de Gentilly

LE monument posé, reprenons le fil de son histoire. Le calme revenu en Gaule, les rois mérovingiens s'intéressent de très près aux affaires religieuses. On discute ferme sur les textes sacrés et le rôle des ecclésiastiques dans la nouvelle société ! Pépin le Bref, premier roi carolingien, décide de la tenue d'un Concile pour l'année 766. Il s'agit pour les évêques de trouver un compromis sur le caractère sacré ou non des "Images", c'est-à-dire des représentations de Dieu, du Christ et des saints.

C'est l'événement le plus considérable survenu dans l'histoire de la paroisse : le Concile se tiendra à Gentilly. Un marbre, apposé sur le mur intérieur du clocher en garde le souvenir :

*En 766
Le Roi Pépin vint encore
Célébrer la Fête de Pâques
A Gentilly
Et y fit tenir
Un Concile National
Au sujet du respect
Dû aux Saintes Images.*

La date exacte est contestée, mais la controverse ne porte que sur une

année. Eginhard (1) donne 766 « *car, dit-il, cette fête passée et le Concile terminé, le Roi Pépin partit en guerre pour l'Aquitaine* ». D'autres historiens fixent à Pâques 767 la date du Concile National tenu à Gentilly.

Quelle est l'origine de ce Concile ? En Orient, l'Empereur de Constantinople, Constantin Copronyme, menait une guerre farouche aux reliques et aux images pieuses. En fait, à travers ces représentations religieuses, ce sont les moines que l'Empereur visait car ceux-ci blâmaient fortement les débauches de Constantin.

Cherchant des alliances pour asseoir son pouvoir, l'Empereur se tourne vers le roi des Francs, chef d'une nouvelle dynastie, les Carolingiens. Il lui envoie une brillante ambassade afin de décider le roi à épouser sa querelle et, surtout, d'obtenir le retour de la domination de Byzance sur les anciennes possessions de l'Empire en Italie.

Promesses et flatteries se succèdent auxquelles Pépin reste insensible. Il déclare vouloir « *examiner la question avec les évêques et les Grands du Royaume* ». Il en informe le Pape, Paul 1^{er}, en l'assurant de sa fidélité. Celui-ci lui envoie ses Légats.

1 - Evêque de Paris qui vécut de 770 à 840.

Le Concile de Gentilly

Pourquoi Pépin choisit-il Gentilly pour réunir ce Concile? Il connaît bien cette terre, sur les hauteurs qui dominent Paris. Il y est déjà venu fêter Noël en 762, dans la ferme royale, la Villa Dominica, puis Pâques l'année suivante (Gentilly est donc une paroisse au VIII^{ème} siècle, mais il est difficile de savoir depuis quand).



Pépin le Bref entre deux ecclésiastiques, enluminure du Sacramentaire de Metz (école de Saint-Denis, IX^{ème} siècle), B.N.

Dans un article consacré à ce Concile, le *Petit Semeur de Gentilly* d'avril 1906, relate ainsi la cérémonie ⁽¹⁾ :

« Le Roi se rend à Gentilly dans sa villa. Dans une des grandes salles, est dressé son trône qu'entourent officiers et ministres. Les Légats du Pape président. La majorité des Evêques francs est accourue : à leur tête l'Evêque de Paris dont relève la paroisse de Gentilly .

Deux questions religieuses sont étudiées.

“Les Images doivent-elles recevoir un culte ?”

“Le Saint-Esprit procède-t-il du Fils comme du Père ?”

Devant le Concile seul les Ambassadeurs de Constantinople eurent audience du Roi. Les Légats discutent avec eux la Foi en présence de Pépin. “Le Concile clôt la discussion en donnant des déclarations conformes à la doctrine du Saint-Siège.”

Cette Assemblée solennelle des Evêques Francs eut un retentissement profond sur l'Eglise Gallo-Germanique d'abord, (...) et deux ans après 12 Evêques de France envoyés au Concile de Rome se montrent des plus zélés pour la défense des Images - puis sur l'Eglise toute entière qui dans le Grand Concile de Nicée (787), s'inspire des conclusions adoptées au Concile de Gentilly. »

1 - Article rédigé d'après les textes de différents auteurs (Eginhard, Héfélé, Mansi, Guyot, etc.).

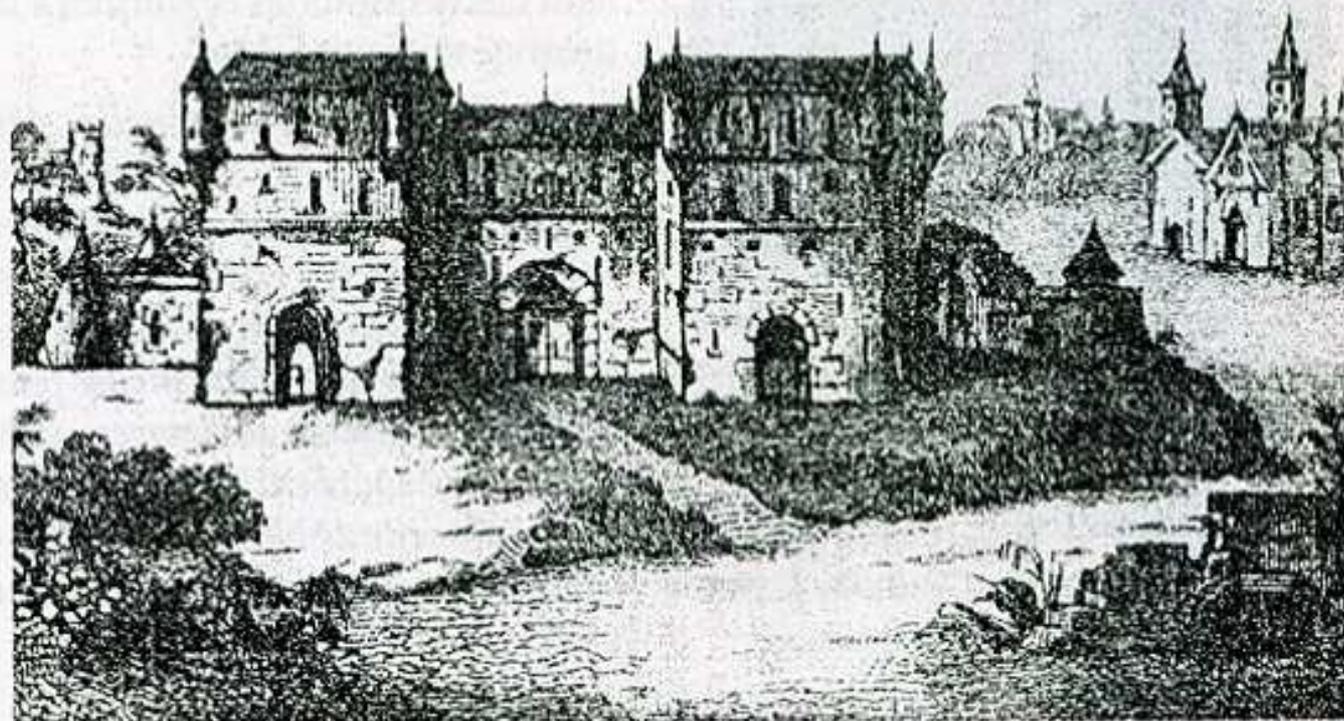
Les chartreux du diable Vauvert

LA paroisse de Gentilly entre ainsi dans la longue période du Moyen-âge. A la suite d'Ingelwin, les évêques parisiens conservent leurs droits sur la paroisse. Ils nomment le curé et perçoivent des revenus sur les terres appartenant à l'Eglise. Les rois de France se succèdent, renforçant au cours des siècles le pouvoir de la couronne. En 1226, Louis IX n'a que 12 ans lorsqu'il reçoit le royaume en héritage.

Ce roi est un saint ! Du moins c'est ainsi que le perçoivent ses contemporains. Saint Louis - puisqu'il s'agit bien de lui - règne jusqu'en 1270. L'imagerie médiévale, mais surtout

celle du XIX^{ème}, aime à le montrer sous un chêne rendant la justice, ou encore chez les lépreux. Il faut savoir que ce roi tient les terres de la couronne d'une main de fer : il fait la guerre à l'Angleterre et combat violemment les seigneurs féodaux qui osent s'opposer à son pouvoir.

Mais il reste avant tout dans les mémoires comme un bienfaiteur de l'Eglise. Il fonde un monastère de Chartreux à Gentilly, que ces derniers quitteront vers 1257 pour aller s'installer à Vauvert, au sud des actuels jardins du Luxembourg. L'histoire vaut la peine d'être contée, même si elle s'éloigne quelque peu de notre propos.



Le château de Vauvert au Moyen-âge, Paris B.N.



Miniature du XV^{ème} siècle, Paris B.N.

Il se trouvait à la porte Saint-Michel, près de l'Université (ancienne limite du sud de Paris), un Hôtel nommé "du Vauvert". On le disait habité par le diable. Tous ceux qui passaient sur le chemin qui le longeait étaient tourmentés et frappés. La nuit, il s'y faisait entendre des grands cris et des voix terribles, si bien que la porte avait pris le nom de "porte d'enfer" et la rue y aboutissant "rue d'Enfer", nom qu'elle a gardé jusqu'à la fin du siècle dernier où elle devint rue Denfert (1). La menace suprême était d'envoyer son ennemi au "diable Vauvert", expression qui passa dans le langage populaire. En fait, le locataire de cet Hôtel n'était pas le diable mais une

Les chartreux du diable Vauvert

bande de brigands qui, le soir venu, faisaient ripaille et se partageaient le butin de la journée. Leurs cris et leurs feux qui lançaient des lueurs inquiétantes à travers les ruines du bâtiment enflammèrent les esprits craintifs de ces temps troubles.

Une religieuse déclara un jour que seule la construction en ce lieu d'une maison de Chartreux viendrait à bout du diable qui le hantait. L'idée parvint aux oreilles du Roi qui résolut de fonder là un grand monastère de Chartreux. Louis IX contacta la maison mère de cet ordre, près de Grenoble « où les bons Pères, le 4^{ème} jour d'août 1257, assemblèrent un chapitre particulier où fut présentée, vue et accordée, la supplication dudit très haut et puissant Prince, et de bonne mémoire Saint Louis, roy de France », contenant en substance : « Que pour la grande et singulière affection, amour et dévotion qu'il avait à l'Ordre Chartreux, requérait qu'on lui envoyât quelques religieux pour commencer un couvent, près la ville de Paris. »

Immédiatement, Dom Jean Joceran, prieur du Val Sainte-Marie en Valentinois, arrive à Paris en compagnie de

1 - Cette rue porta plusieurs noms, mais celui d'Enfer fut le seul en usage de 1569 à 1879. La partie de cette rue qui ne fut pas absorbée par le boulevard Saint-Michel fut appelée, en 1879, Denfert-Rochereau du nom du colonel du Génie (1823-1878), défenseur de Belfort.

Les chartreux du diable Vauvert

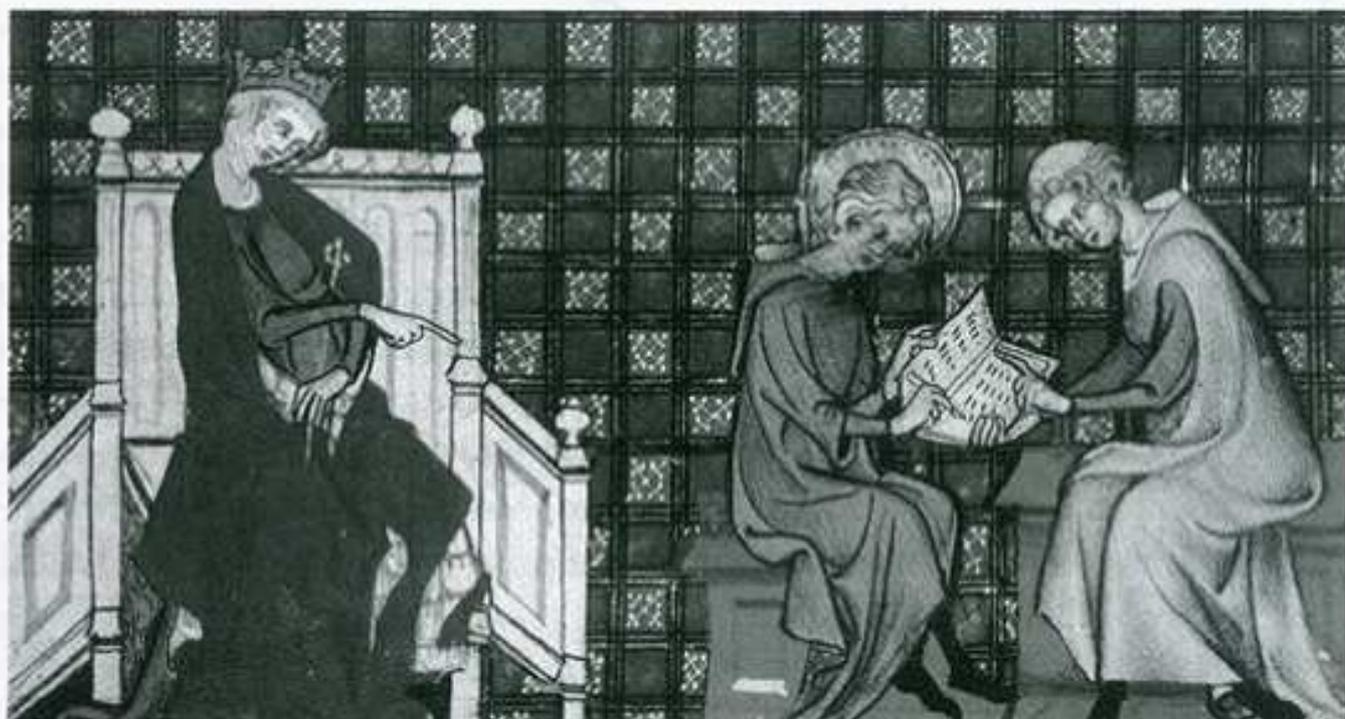
quatre chartreux avec qui il se soumet à la bonne volonté du roi. Celui-ci les reçoit dévotement, s'enquiert de la règle et des habitudes de l'Ordre, demande la venue en hâte d'autres religieux. En attendant la réfection de l'Hôtel de Vauvert, Louis IX, installe les chartreux dans une maison qu'il venait d'acheter avec quelques terres, prés et vignes adjacents, à Jean Ogier, le fils héritier de Pierre le Queux, son cuisinier. Cette petite seigneurie se trouvait près de Bicêtre. Gentilly accueillait ainsi le premier couvent de chartreux de la région parisienne.

Quelques mois plus tard, les moines quittaient Gentilly pour Vauvert. Un familier du roi faisant remarquer que ces religieux étaient pauvres, ne possédant ni revenus ni rentes, le roi répondit : « *Nous leur donnons notre maison de Gentilly dont ils sont partis avec les terres, vignes, prez et appartenances d'icelles* ». Après avoir accueilli les chartreux, Gentilly les fit vivre de nombreuses années. Ces terres furent rachetées par l'évêque anglais de Winchester dont le nom, après plusieurs déformations, serait devenu "Bicêtre" et resté attaché au lieu.

Le couvent des Chartreux construit à l'emplacement du château de Vauvert, gravure de Gaspar Mérian (XVII^{ème} siècle).



Lieux de culte et célébrités



Saint Louis apprend à écrire sous la surveillance de sa mère, Blanche de Castille, miniature du XIV^{ème} siècle, Paris B.N.

L'ÉGLISE Saint-Saturnin n'était pas le seul lieu de culte de la paroisse. Il y existait une autre chapelle consacrée à Notre-Dame. L'entretien en était assuré par un desservant qui tirait ses revenus d'une petite dîme à prendre sur le moulin du village.

Gentilly se réclame ardemment du souvenir de saint Louis et de sa mère Blanche de Castille. S'il est peu probable que celle-ci ait résidé dans le village malgré le nom de "château de la Reine Blanche" donné à une bâtisse construite près de cinq siècles après sa mort, il semblerait que Louis IX et Blanche de Castille appréciaient particulièrement le calme de la campagne

gentillienne et venaient fréquemment prier dans l'église paroissiale. Un marbre dont on ignore l'origine en conserve le souvenir. On peut y lire cette dédicace :

En 1225

*La Reine Blanche, résidant souvent
à Gentilly*

*Là aussi elle se plaisait
à redire à son fils*

*Le Roi de France Saint Louis
Cher fils aimez votre mère*

Aimez votre peuple, aimez votre Dieu

Pour moi, vous le savez

J'aimerais mieux vous savoir mort

Que de vous savoir coupable

D'un seul péché mortel.

Lieux de culte et célébrités

Le Moyen-âge se termine sur une longue période de guerre et de famines. L'interminable guerre de cent ans voit Paris et ses environs livrés aux Anglais. En juin 1425, le roi d'Angleterre Henri VI donne à son secrétaire, Etienne Bruneau, des terres à Gentilly. A la même époque, la chapelle Notre-Dame est entretenue, moyennant une redevance modique de blé prélevée sur le moulin du lieu, par Maître Guillaume de Villon. Ce Villon là était l'oncle du fameux poète François.

Au début du XIV^{ème} siècle, un censier (livre dans lequel sont répertoriées les redevances des paysans) nous apprend qu'une communauté de chanoines s'est installée sur les terres de l'église de Gentilly. Ces religieux, qui respectent une règle mais ne vivent pas cloîtrés, tirent des revenus d'un « *fonds de terres situé en le grand tulle, entre la fontaine de Gentilli et le moulinde Genetel de Saint-Victor* ».

Ainsi la paroisse de Gentilly, et malgré la modestie de son village, eut un passé glorieux. Gloire des visites royales de Blanche de Castille et Louis IX, mais aussi gloire de la consécration qui lui fut donnée le dimanche 9 juillet 1536 par Monseigneur René du Bellay, évêque du Mans.

Gloire de la visite de personnalités fameuses qui seront sanctifiées puisque Ignace de Loyola, fondateur de l'ordre des Jésuites (qui posséderont un domaine à Gentilly) et saint François-Xavier, tous deux élèves de l'Université de Paris, seraient venus vers 1530 dans l'enceinte de Saint-Saturnin ; tandis que deux siècles plus tard, Monsieur Vincent qui deviendra Saint Vincent de Paul, conduisait ses premiers enfants trouvés à l'hospice de Bicêtre.



Quand l'église s'appelait aussi "la fabrique"

D EPUIS le haut Moyen-âge (l'époque mérovingienne), les établissements religieux reçoivent des biens et des rentes (les "dotations"), afin de subvenir aux besoins des desservants. On connaît bien sûr la dîme, à l'origine la dixième partie des récoltes, imposée par décision royale en 779. Cet impôt, prélevé sur les exploitations rurales, permet au curé et à ses serviteurs de vivre sans travailler et donc de se consacrer uniquement au service divin. Il en va tout autrement dans la réalité. Il faut déjà compter avec les années "maigres", lorsque le paysan récolte à peine de quoi réensemencer son champ. Si la récolte est bonne, le seigneur passe en premier et en profite parfois pour lever la dîme et se l'approprier ! On le voit, le curé de campagne n'était pas la "sangsue" que certains ont voulu dénoncer, assimilant d'humbles ministres du culte aux richissimes et arrogants prélats de la Cour.

A la fin du Moyen-âge, une autre source assure des revenus réguliers et sûrs : la fabrique. Il s'agit, pour le curé, d'associer des laïcs à la gestion des biens propres à l'église ; on parle alors du "conseil de fabrique", qui



Récipient à mesurer le grain, du type de ceux servant à contrôler la dîme, Paris Musée de Cluny.

réunit généralement les paysans les plus riches et les bourgeois. Ils en sont parfois de leurs bourses, mais profitent des privilèges liés à leurs charges, notamment celui d'avoir une place réservée dans le chœur de l'église. L'église Saint-Saturnin n'échappe pas à la règle et possède son conseil de fabrique. Les marguilliers - tel est le nom donné aux laïcs du conseil - s'assemblent régulièrement pour faire état des biens de la fabrique.

C'est le curé qui convoque et qui préside le conseil de fabrique. L'ordre du jour et les décisions sont couchées par écrit, et les comptes-rendus débutent

Quand l'église s'appelait aussi "la fabrique"

toujours par la même formule : « *Ce Jour... les Marguilliers, assemblés au son de la cloche...* » Il s'agit souvent d'enregistrer des donations pieuses, qui viennent enrichir le fonds de fabrique.

Les archives de Saint-Saturnin nous ont laissé des traces de ces dons ; ils sont réunis dans les *Titres de la fabrique des Grand et Petit Gentilly lez Paris*. Le 28 décembre 1529, Gillette Barbier, veuve, lègue 16 sols parisis (16 sous de monnaie de Paris) de rente annuelle, à prendre sur 3 quartiers de terre (unité de mesure) qu'elle possède au lieu-dit les « *hauts fossés* ». Le 7 janvier 1588, Drouin, vigneron à Gentilly, donne par testament 16 sols à prendre sur 3 quartiers de terre, « *sise au chemin de VilleJuiif* ». En contrepartie, la paroisse s'engage à dire deux messes-basses chaque année, et à perpétuité, pour le repos de l'âme du donateur.

La liste se continue ainsi, donnant une idée des biens accumulés par l'église de Gentilly. Le 12 décembre 1620, Michel Blaze, notaire, lègue 1/2 quartier de terre « *à la Fosse aux Chevaux* ». Les dons peuvent être importants, comme celui fait le 13 juillet 1755 par Claude Gouris, "garde-chasse des plaisirs du Roy", et qui consiste en une lampe

d'argent, « *de la pesanteur de plus de 6 marcs* » (près de 2 kilos de métal !).

Régulièrement, le conseil déclare l'ensemble des possessions de la fabrique. Cette documentation irremplaçable nous permet de connaître les noms et les charges respectives de chacun des marguilliers.

La déclaration du 26 décembre 1784, faite en présence de Jean Demaugre, « *curé de la paroisse du grand et petit Gentilly lès Paris* », cite Jean Duroi, marchand de vin au petit Gentilly, « *Marguillier en charge de ladite paroisse* » (marguillier en chef) ; André Simon Lajou, blanchisseur au grand Gentilly, « *Marguillier comptable* » ; Charles Girod, tailleur de pierre au grand Gentilly, « *ancien Marguillier* ». On le voit, être associé à la fabrique implique des charges, mais procure aussi des honneurs, entre autre celui de pouvoir assister aux réunions du conseil, même lorsque l'on n'y assure plus aucune responsabilité.

La fabrique reçoit des dons et gère les biens de l'église. En contrepartie, elle doit assurer les dépenses et les charges de la paroisse : la paye du curé, bien sûr, mais aussi celle du vicaire (son suppléant), du maître d'école (nommé par le curé) et du bedeau, en charge de la bonne tenue de

Quand l'église s'appelait aussi "la fabrique"

l'église. Viennent s'ajouter les réparations, l'huile et les luminaires, le vin de messe (12 Livres par an), etc, en tout plus de 1000 Livres dépensées chaque année ! Une somme importante pour une paroisse rurale.

On comprend alors que la fabrique essaye d'augmenter les rentrées d'argent, en mettant à profit son patrimoine foncier. Parmi les bonnes affaires, il en est une qui consiste à "vendre une fouille" pour en extraire

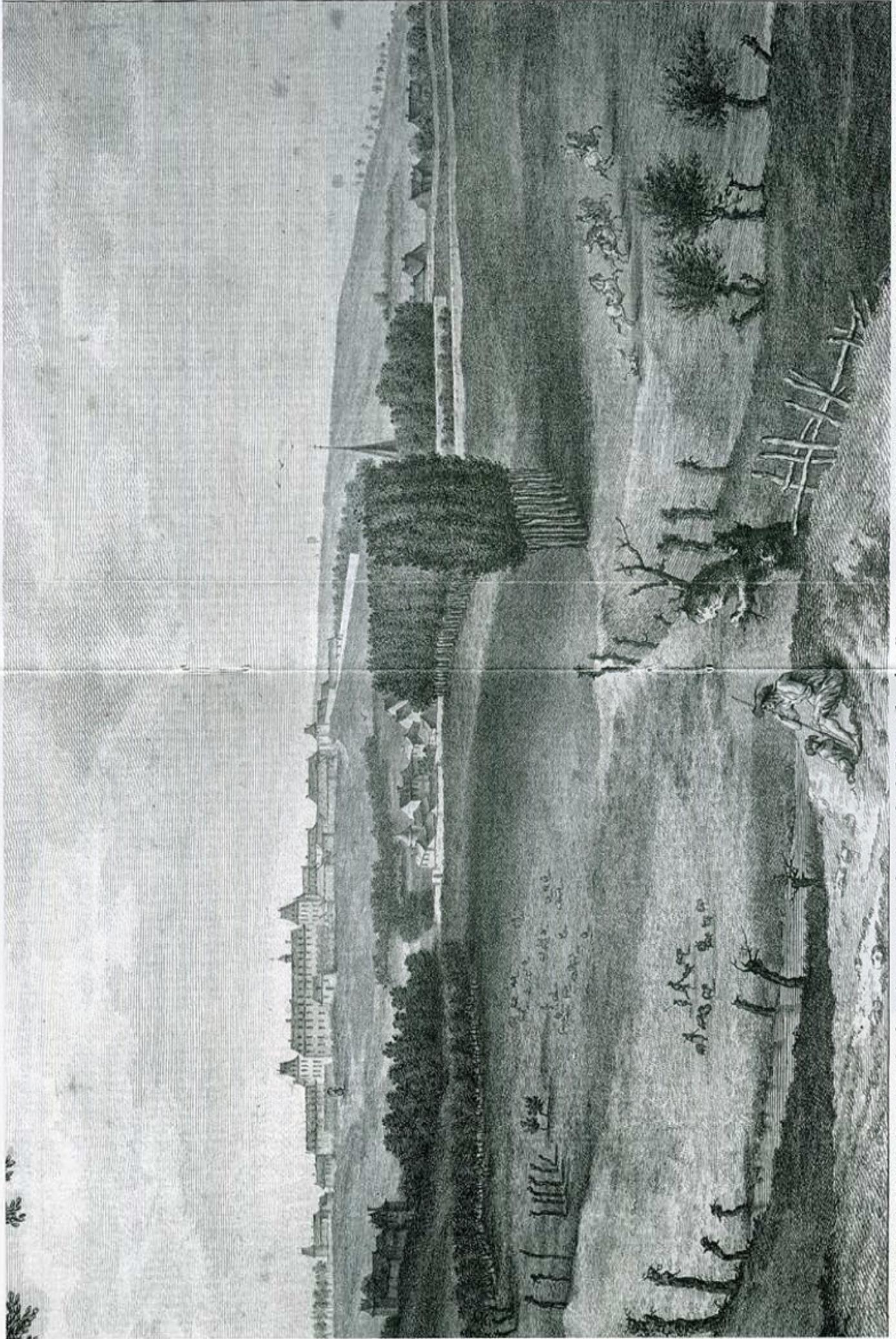
de la pierre à bâtir. Le sous-sol de Gentilly est apprécié des carriers, qui sont prêts à faire monter les enchères pour obtenir des concessions. Ainsi, le 13 août 1781, il est procédé, « à l'issue de la grand messe », à « la vente de la fouille à faire sous la superficie d'une pièce de terre de 5 quartiers ou environ, située terroir du Grand Gentilly, au-dessus du pavillon Clémentine ».

Le document nous apprend que l'adjudication définitive a été faite au sieur Jean Lelu, Maître carrier, « comme plus offrant et dernier enchérisseur », au prix de 900 Livres, « à ses risques, péril et fortune » ! Les 900 Livres, soit près d'une année de frais de la fabrique, sont « payés en espèces sonnantes ayant cours, comptées, nombrées et réellement délivrées à la vue des notaires, du curé et Marguilliers ».

En dehors de leurs strictes attributions, les fabriques de paroisses seront parfois tentées par la spéculation. Ainsi, lorsque le banquier écossais John Law fonde une banque à Paris, en 1716, les fabriques investissent leur capital, dans l'espoir d'une bonne opération financière. On sait ce qu'il en advint : le "système" de Law s'effondra, provoquant la ruine de ceux qui avaient investi dans son entreprise malheureuse.

Carrières à Gentilly, Auguste Léon Mellé, 1849, collection Ville de Gentilly.





Vue du Château de Bicêtre prise du Moulin des prés ; au premier plan à gauche, la Bièvre ; dans le vallon, le village du grand Gentilly avec son clocher (fragment d'une gravure du XVIII^{ème} siècle).

Profession : curé

AVANT la Révolution Française, la paroisse de Gentilly est rattachée au doyenné de Montlhéry (circonscription ecclésiastique), lui-même dépendant de la Généralité de Paris. Depuis leur création, au début du Moyen-âge, les paroisses ont toujours été sous la responsabilité d'un curé. Réglons tout de suite une question de terminologie : doit-on parler de "curé" ou de "prêtre" ? Il n'y a pas d'ambiguïté possible. Le curé a en charge une "cure", c'est-à-dire l'ensemble des paroissiens ; le prêtre, c'est celui qui a suivi avec succès un enseignement supérieur religieux. Nombreuses sont les paroisses, dans l'Ancien Régime, dont le curé est à peine plus savant que les paysans dont il a charge d'âmes.

En 1520, par exemple, on comptait seulement, dans le diocèse de Meaux, quatorze "prêtres" en état d'instruire le peuple. Le reste du "personnel" ecclésiastique était composé d'hommes rustres (au sens original du mot : issus du milieu paysan), incapables de faire passer à leurs ouailles un enseignement qu'ils n'ont eux-mêmes pas reçu ! (seules les paroisses aisées peuvent payer les services d'un maître d'école : ainsi, en 1784, il en coûte 138 Livres à la fabrique de Gentilly de s'offrir ce luxe).

Jusqu'au XVI^{ème} siècle, on "louait" une cure, c'est-à-dire que le curé versait à l'évêché une somme qui était fonction de l'état de la paroisse. Restait ensuite à se rattraper sur les revenus de la cure. On conçoit parfaitement la perversité d'un tel système, qui laissait à la traîne les paroisses "pauvres", et amenait les curés à envisager leur ministère plus en termes de rentabilité que de responsabilité morale.

Gentilly n'échappe pas à la règle, et même lorsque la "location" ne sera plus une pratique en usage, la communauté villageoise devra restée vigilante. En effet, nombreux sont les ministres du culte qui préfèrent les



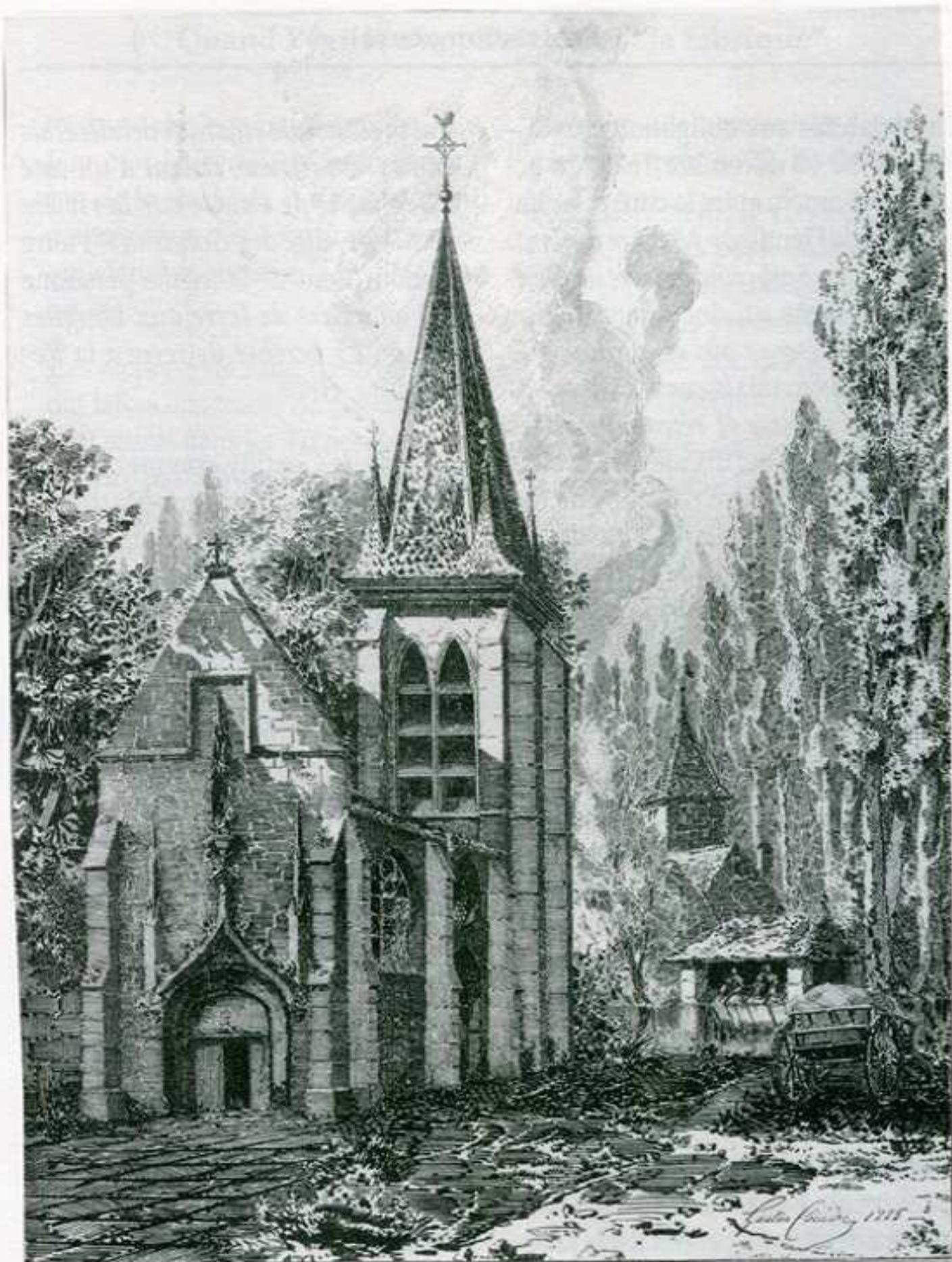
mondanités aux obligations paroissiales. Le 10 décembre 1670, un accord est conclu entre le curé et les habitants de Gentilly. « *Maistre Gillard, docteur en Sorbonne et curé de Gentilly* », signe un document « *pour tenir et aviser ce qui est à propos de faire (concernant) la conservation des biens de l'église et réformation des abus* ». Il est ainsi décidé qu'il y aura toujours un vicaire (la fabrique devant assurer son salaire), « *qui dira la messe tant les jours de feste que les jours ouvrables, à l'heure la plus commode pour le peuple : de Pâques à la Toussaint, à 6 heures ou environ ; et de Toussaint à Pâques, à 7 heures ou environ* ».

Le même "sieur Vicaire" fera le catéchisme le dimanche, « *quand Monsieur le curé ne pourra le faire* ». Le curé conserve quand même quelques prérogatives, celle entre autres de « *servir la messe quand bon lui semblera* ».

Le curé de Gentilly, en dehors des revenus de la fabrique qu'il gère avec les marguilliers, possède des biens personnels. Il reçoit aussi en son nom propre des bienfaits dont il a la jouissance exclusive. Ainsi, Pierre Debour reconnaît-il tenir de Madame Daumont, Duchesse de Villeroy, « *la mai-*

son presbitérale et jardin derrière, sis en la rue Frileuse, tenant d'un coté à l'église et de l'autre sur la rivière de Bièvre, dite des Gobelins ». Pierre Debour tient de la même personne « *3 quartiers de terre aux Longues Rayes, 33 perches de terre à la Renardière, etc.* ».

La cure de Gentilly, comme celles de Colombes et de Brie-sur-Marne, est tenue par des curés instruits, parfois même diplômés. C'est le cas pour maître Gillard, Docteur en Sorbonne ; c'est le cas aussi pour Claude Rivot, dont nous conterons plus loin les aventures. La proximité de Paris confère à ces cures de banlieue un attrait dont sont dénuées les paroisses rurales de province. On y côtoie du beau monde, et certaines personnes de qualité choisissent ces lieux paisibles, mais néanmoins proches de la capitale, comme dernières demeures. Ainsi trouve-t-on dans les registres paroissiaux de Gentilly, les "actes de sépultures" de Pierre de Beauvais, Lieutenant Général de la Prévôté de Paris, seigneur de Gentilly, mort le 16 février 1674, et de sa femme, Première femme de Chambre d'Anne d'Autriche, reine de France. Tous deux sont enterrés dans le chœur de l'église ; leur fils les y "rejoindra" le 12 août 1697.



Dessin de Gaston Coindre (1885), l'église représentée dans un cadre champêtre idéalisé par rapport à la réalité de la fin du XIX^{ème} siècle (voir page 5), Arch. dép. 94.

La rumeur de Gentilly

L A cure de Gentilly est un poste fort dangereux ! La personne qui lance cette affirmation sait de quoi elle parle. Il s'agit de Claude Rivot, Docteur en Sorbonne et curé de Gentilly en 1743. Pourtant, les choses avaient plutôt bien commencé. Un protecteur lui avait "ménagé" la place, et Claude Rivot se retrouvait nommé dans une paroisse paisible.

La première fausse note vint de son prédécesseur, le curé Galland, qui laissait les lieux en désordre... et un "trou" de 1100 Livres dans les comptes de la paroisse. Fort de son bon droit, Rivot engage une procédure afin de recouvrer la somme. C'est oublier que Galland possède des appuis au sein même de l'évêché. Une véritable cabale se met en marche, qui fera regretter à Rivot son action en justice.

La première attaque viendra du maître d'école, un nommé Libois, pris en flagrant délit de vol. Renvoyé et chassé de sa maison (qui appartient à la fabrique), Libois fait courir le bruit que Claude Rivot séduit ses pénitentes, couche avec l'une de ses cousines, logée au presbytère, et entre-

tient des « familiarités » avec une veuve. Plus tard, Libois affirmera même que le curé a séduit deux fillettes pubères. L'affaire est portée devant les tribunaux et Rivot doit s'enfuir pour échapper à la "prise de corps".

Sûr de leur fait, ses détracteurs en rajoutent, inventant la fable ultime : Rivot a engrossé une jeune femme sur les marches de l'autel de l'église, l'a obligée à avorter, et s'est débarrassé de l'enfant du péché. Il faudra plusieurs années à Claude Rivot et la protection de Monsieur le Baron de Beauvais, seigneur de Gentilly, pour faire reconnaître son innocence et être lavé de toutes les horreurs dont on l'avait accablé.



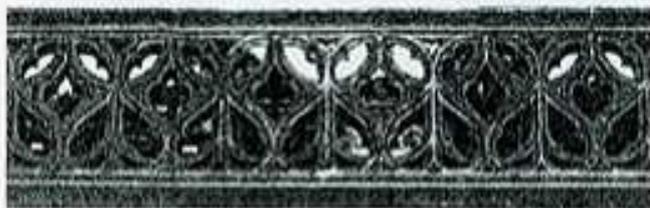
Un siècle en clair obscur

L'AFFAIRE Rivot est bien sûr révélatrice d'un état d'esprit social, lorsque la calomnie est utilisée à des fins de vengeance. Mais elle traduit aussi les perversions d'une société inégalitaire, dont les fondements sont le rang social et les privilèges. Le curé de Gentilly est une victime, mais au même titre que le maître d'école, qui croit, du moins pour un temps, que les "privilegiés" aussi peuvent mordre la poussière.

Une affaire similaire avait défrayé la chronique à Orléans, en 1717 ; le Parlement avait alors cassé le jugement et rendu la liberté au curé. Il n'était plus question de mœurs et de rancunes, mais d'une rivalité féroce entre deux pouvoirs celui de la justice royale et celui des parlements. De plus en plus les cours souveraines, le Parlement de Paris en tête, vont s'opposer à l'arbitraire royal et à l'arrogance de la noblesse, qu'elle soit laïque ou ecclésiastique. Avant que le peuple ne s'attaque à toutes les formes du pouvoir d'Ancien Régime (à partir de 1792), il prend parti pour ses parlementaires et ses curés, estimant qu'ils sont brimés par l'absolutisme.

Les cahiers de doléances, rédigés en 1788, sont révélateurs de ce parti pris. Le cahier de la paroisse de Gentilly réclame une aide financière (7000 Livres) pour combler les dépenses entreprises en 1777 afin de rebâtir la maison curiale. Une aide est aussi demandée pour l'établissement d'un nouveau cimetière. On le voit, les Gentilléens ont à cœur de redresser les finances paroissiales. Mais comme l'époque est celle des contradictions, ces mêmes Gentilléens, pourtant soucieux d'indépendance, demandent que la paroisse soit réintégrée à la "banlieue ecclésiastique" (elle ne l'est plus depuis 1743), afin de profiter des aumônes royales pour ses pauvres.

Lorsque le 2 novembre 1789, l'Assemblée Constituante décide de mettre les biens ecclésiastiques à la disposition de la Nation, un état des revenus des domaines ecclésiastiques est effectué à Gentilly. Le revenu des biens de la paroisse est estimé à 10 825 Livres (1).



1 - Pour plus de détails sur la vente des biens ecclésiastiques à Gentilly, voir *Gentilly pendant la Révolution* - SHG et Comité Local pour la Célébration du Bicentenaire - mai 1989.

Les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul

QUE représentent les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul dans la vie paroissiale et municipale ? D'abord une présence ancienne liée à un dévouement jamais démenti.

Il y a fort longtemps, un couvent des sœurs Hospitalières de la Miséricorde avait été fondé à Gentilly pour y recevoir et soigner "à perpétuité" les malades et les pauvres de la région. Mais en 1704, le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, autorise leur départ pour une autre résidence. Il faudra un siècle et demi pour les remplacer.



Vers 1853 (ou 1854), M. Coquereau, alors curé de la paroisse, fait appel aux sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. Il les installe dans une modeste dépendance de la propriété des Laza-

ristes, en bordure de la rue de Bel-Air, à charge pour elles de recevoir et prendre soin de quelques vieilles pensionnaires.

Quelque temps plus tard, elles ouvrent des classes pour les jeunes filles et organisent les patronages. Elles sont aidées dans ce labeur par madame Flore Clément de Launay qui était la propriétaire du vieux manoir des Quatre-Pavillons, ancienne maison de plaisance de Louvois.

Sœur Albert, fondatrice de plusieurs œuvres dans la ville pour la jeunesse et les anciens restera à la tête de la maison jusqu'à 97 ans.

Mais en 1870, la guerre éclate et les Prussiens arrivent sur Paris. Ordre est donné de faire le vide aux alentours de la capitale et le garde-champêtre parcourt la ville avec son tambour en criant d'évacuer sous les huit jours. Chacun cherche un asile, un refuge, mais les huit jours s'écoulent sans que sœur Albert n'ait trouvé un abri pour ses pensionnaires. La maison se trouvant sur la zone des fortifications va être démolie et il faut partir. Vite !

Près d'un an plus tard, l'heure du retour sonne. Mais la petite maison sur



Destruction de certaines maisons de Gentilly au cours du siège de Paris, vue depuis les fortifications, fin septembre 1870. Le cours de la Bièvre est très large parce que délibérément obstrué pour constituer un obstacle supplémentaire face aux Prussiens (gravure d'Auguste Lançon, Arch. dép. 94).

la zone n'existe plus. Sœur Albert trouve à louer le "pavillon rouge", ancien logement du concierge de ce qui fut la seigneurie, situé à l'angle des rues du Pont-Neuf et de l'Haye (Gabriel Péri). On s'y entasse en attendant mieux.

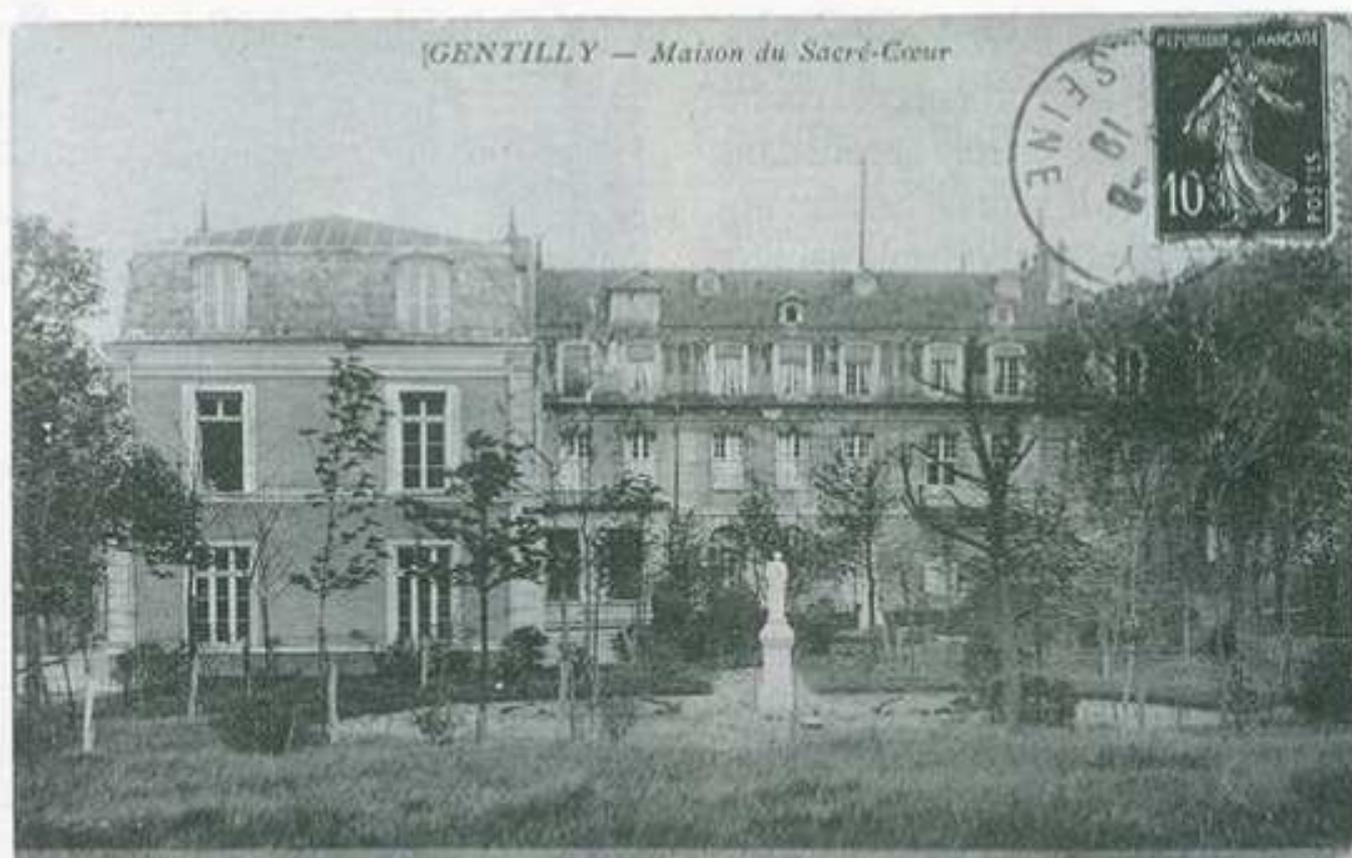
Ce "mieux" arrive sous l'aspect de l'ancienne annexe du Petit séminaire de Monseigneur Dupanloup, face à la rue de Verdun. Malgré les critiques, elle place le bâtiment sous la sauve-

garde du "Sacré-Cœur". Là, elle remet en route ses œuvres et ouvre à nouveau des classes. En 1904, l'école de la rue de Verdun accueille deux cent trente petites filles, lorsque intervient la loi sur les congrégations religieuses obligeant à fermer l'établissement. Comment en est-on venu à la promulgation de cette loi ?

L'affaire Dreyfus ⁽¹⁾ a profondément divisé les Français et le gouvernement de Waldeck-Rousseau s'efforce de

1 - Le 15 octobre 1894, le capitaine Alfred Dreyfus est arrêté sous l'inculpation d'espionnage au service de l'Allemagne. Dreyfus est d'origine juive et son arrestation ... (suite page 36)

Les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul



Cartes postales de 1919 et 1921.

panser ses plaies. Des condamnations plutôt légères sont prononcées contre ceux qui ont joué un rôle négatif dans cette affaire et le gouvernement entame également des poursuites contre la congrégation des Pères Augustins de l'Assomption. Dissoute à la suite des décrets de 1880, elle s'était reconstituée sans autorisation et avait joué un rôle important dans la presse antisémite.

La loi du 1^{er} juillet 1901 sur la liberté d'association prévoit explicitement que les congrégations non autorisées ne peuvent ni diriger un établissement d'enseignement, ni y professer.

L'année suivante, en 1902, la Chambre des Députés est élue avec une majorité regroupant radicaux, radicaux-socialistes et socialistes. Waldeck-Rousseau se retire de son mandat de Président du Conseil, pour des raisons de santé mais aussi parce qu'il craint l'orientation trop anticléricale de la Chambre. Emile Combes prend sa place.

Combes entreprend de faire fermer les établissements d'enseignement des congrégations non autorisées. Deux mille cinq cents établissements



Lecture des décrets contre les congrégations religieuses non autorisées faite par un commissaire escorté de pompiers aux dominicains de la rue Jean-de-Bauveais (Le Monde Illustré 1880).

scolaires sont ainsi fermés qui, parfois, provoquèrent des résistances sérieuses. En 1904, il va plus loin encore en faisant interdire l'enseignement à toute congrégation, même autorisée. Tous les établissements à caractère religieux doivent être fermés. A Gentilly, l'école des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul doit s'y résoudre.

(suite de la note 1, page 34)... est l'occasion d'une violente campagne antisémite qui divise la France. Le 13 janvier 1898, Emile Zola publie le fameux "J'ACCUSE" à la une de *L'Aurore*. Sans aucune preuve, Dreyfus est condamné et emprisonné. Un recours en grâce lui est accordé à la fin de 1899. Mais il faudra attendre 1906 pour que la Cour de cassation annule le jugement.

La séparation de l'Eglise et de l'Etat

LE 18 mai 1904, le pape Pie X condamne la politique anticléricale du gouvernement français. A la suite de divers incidents diplomatiques (1), le gouvernement français décide « *de mettre fin à des relations officielles qui par la volonté du Saint-Siège se trouvaient sans objet* ». La voie est ouverte à la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Emile Combes présente un projet en ce sens à la Chambre. La loi sera promulguée le 9 décembre 1905.



PIE X

Dès lors, les ministres des cultes ne sont plus payés par l'Etat (2) et leur nomination ne dépend plus de l'Etat.

Les biens mobiliers et immobiliers appartenant aux différentes institutions religieuses doivent être inventoriés et dévolus aux associations culturelles qui devaient se créer dans les mois à venir. Selon la loi, ces « *associations culturelles devaient se constituer en se conformant aux règles d'organisation du culte dont elles se proposaient d'assurer l'exercice* » (article 4).

Le gouvernement Rouvier fit procéder aux inventaires qui entraînèrent de nombreux et violents incidents un peu partout en France. A Gentilly, l'émotion fut grande. Le 21 février 1906, date prévue de l'inventaire, les Gentilléens se rassemblent autour de leur église. La foule s'empresse avenue de la République, rue Frileuse et place de la Fontaine. Des têtes apparaissent aux fenêtres. Il est 14 h 15.

L'Inspecteur des Domaines, annoncé pour 14 heures, est en retard. J. Neuville, le curé de la paroisse, monte en chaire et interpelle ses paroissiens : « *Au nom du clergé, des catholiques de la paroisse de Gentilly et des in-*

1 - Nous ne pouvons entrer dans les détails de cette affaire liée aux différends existant notamment entre le Vatican et le Royaume d'Italie depuis 1870.

2 - Ils l'étaient depuis la Révolution de 1789.

La séparation ...

térêts de l'Eglise dont je suis chargé dans cette paroisse, je proteste contre l'inventaire des biens meubles et immeubles qui lui appartiennent (...). L'inventaire exigé étant le premier acte de l'exécution de cette loi spoliatrice, et pouvant en faciliter un jour les opérations injustes, je déclare lui refuser mon concours et ma signature (...) ».

Monsieur Venot, président du Conseil de Fabrique émet, lui aussi, une protestation énergique. A 15 heures, les fidèles sortent de l'église. Sympathie ou curiosité, la foule attend toujours à l'extérieur ; cinq cents personnes, annonce *Le Petit Semeur* de mars 1906 (voir annexes, pages 48,49 et 50).

L'inventaire sera établi par surprise, le lendemain 22 février, sans le concours de l'abbé Neuville.

Il restait à l'Eglise catholique à se prononcer sur la création des associations culturelles. Un grand nombre de prêtres et de laïcs étaient prêts à l'accepter. Mais Pie X, toujours aussi intransigeant, publia une encyclique, *Gravissime Offici*, le 10 août 1906, dans laquelle il interdisait la fondation des associations culturelles.



— Oui, je vous vole, mais que ce soit moi ou une loi de spoliation, qu'est-ce que cela peut vous faire ?

Une circulaire d'Aristide Briand, le 1^{er} décembre 1906, laissait les églises à la disposition des desservants des cultes et deux lois réglèrent la dévolution des biens ecclésiastiques. Les communes devinrent propriétaires de la plupart de ces biens, et dans son ouvrage sur la *Séparation de l'Eglise et de l'Etat* (1), Jean-Marie Mayeur fait observer que « L'Eglise de France ne gardait rien de son patrimoine, mais elle avait conquis une extraordinaire liberté vis-à-vis du pouvoir civil ». Il semblerait que l'Eglise ne fut pas immédiatement consciente de cette « extraordinaire liberté ».

43. - GENTILLY (Seine).
L'Église, et un coin de la Place
de la Fontaine.



Carte postale de la collection de M. Gaillard (oblitérée en 1933).

*Travaux de couverture
sur le clocher de l'église
dans les années 1930.*



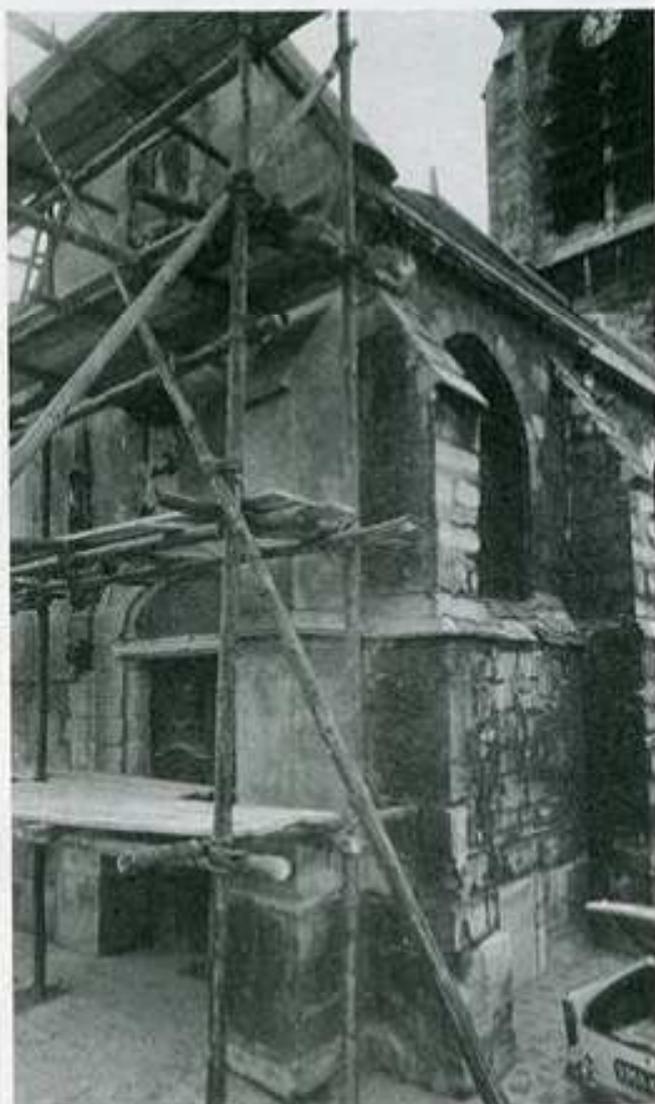
Un parcours sans faute

LES siècles sont passés sur la petite église du village qui a vu se succéder des générations de carriers, blanchisseurs, tanneurs et ouvriers de toutes sortes. Témoin des vicissitudes que connurent ses paroissiens, l'église dut subir elle-même des agressions : pillages des temps anciens mais aussi dégradations dues aux intempéries.

Commencé au VII^{ème} siècle et achevé au XIII^{ème}, le bâtiment appartient désormais au patrimoine de la commune et, dès la Révolution de 1789, les différents conseils municipaux en ont assuré l'entretien : charge lourde pour maigres ressources.

Très tôt des mesures de protection ont été prises au titre des Monuments historiques sur certains objets mobiliers de Saint-Saturnin. Le 4 avril 1907, un arrêté classe le vitrail du chevet, "La Trinité entre l'Annonciation et la Visitation", et la toile de Claude Vignon, "L'Adoration des Mages" (voir page 13). Le 7 janvier 1922, les deux panneaux d'armoiries des vitraux du chœur (XVI^{ème} siècle) sont aussi classés. Quant au bâtiment lui-même, il est inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques le

10 avril 1929. Cette "inscription", étape intermédiaire obligatoire avant le "classement", apporte peu d'avantages économiques à la Ville qui continue d'assumer (pratiquement) seule les dépenses pour les travaux d'entretien. L'Etat n'intervenant, dans le meilleur des cas, qu'à hauteur de 10%.



Travaux sur le portail nord en 1964.



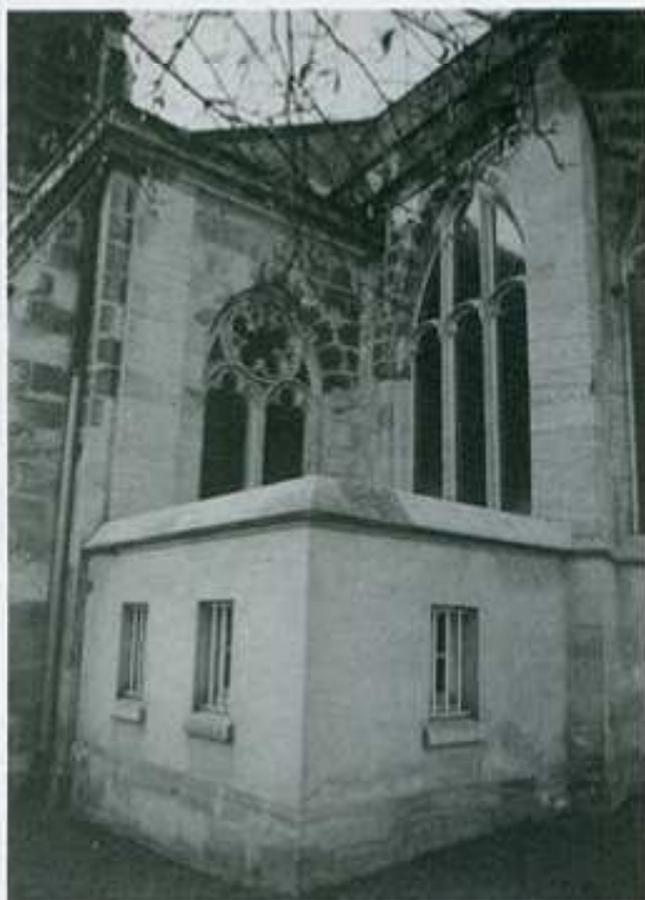
Dégagement du chevet dans les années ...

Une véritable bataille s'engage à partir des années soixante pour obtenir le classement définitif de l'église Saint-Saturnin parmi les monuments historiques. Lettres et démarches des élus se succèdent auprès des instances concernées qui, le plus souvent font "la sourde oreille". L'obstination paiera mais il faudra attendre près de trente ans pour obtenir gain de cause : en

janvier 1991, l'église est enfin classée Monument historique.

En attendant, des travaux urgents ont été nécessaires. Ainsi, sur proposition du Conseil paroissial et à l'initiative de la municipalité, propriétaire du bâtiment, la charpente de soutien de trois cloches a été réparée et la pendule électronique remplacée. Cette réfection, réalisée par la Ville dans le cadre de la conservation du patrimoine, n'a donné lieu à aucune subvention de l'Etat.

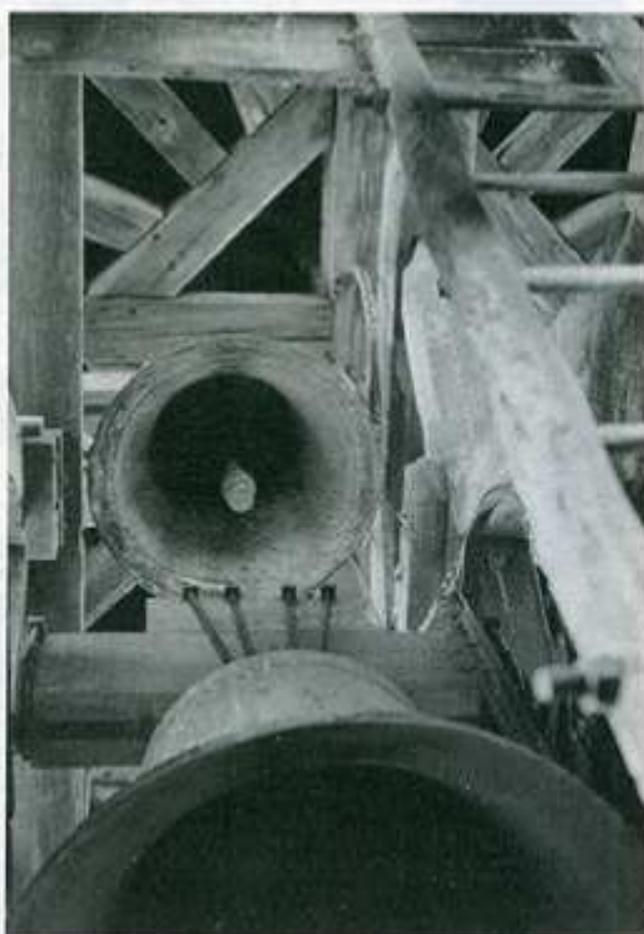
...soixante et aménagement, plus tard, d'une nouvelle, et discrète, sacristie.



L'église classée, les rapports économiques changent. Le 29 mai 1991, l'architecte des Bâtiments de France proposait à Gentilly, au nom des Monuments historiques, un programme de travaux de restauration et d'entretien comprenant notamment la révision de la couverture, le remplacement d'un épi en zinc et la mise en peinture du portail Nord, moyennant une participation de l'Etat à 50%. Ces propositions furent votées à l'unanimité par le conseil municipal.

L'église Saint-Saturnin semble donc bien partie pour rester le témoin de la vie gentillienne pendant encore quelques siècles. Depuis plus de vingt ans, elle est d'ailleurs le témoin d'une partie de la vie culturelle puisqu'elle reçoit trois fois par an le Conservatoire municipal de musique qui y organise des concerts. Récitals, sonates, quatuors ou petits ensembles des époques baroque, classique, romantique ou contemporaine résonnent régulièrement au fil des ans sous les voûtes de l'église, alliant le plaisir des oreilles grâce à son acoustique à celui des yeux par le charme du bâtiment même.

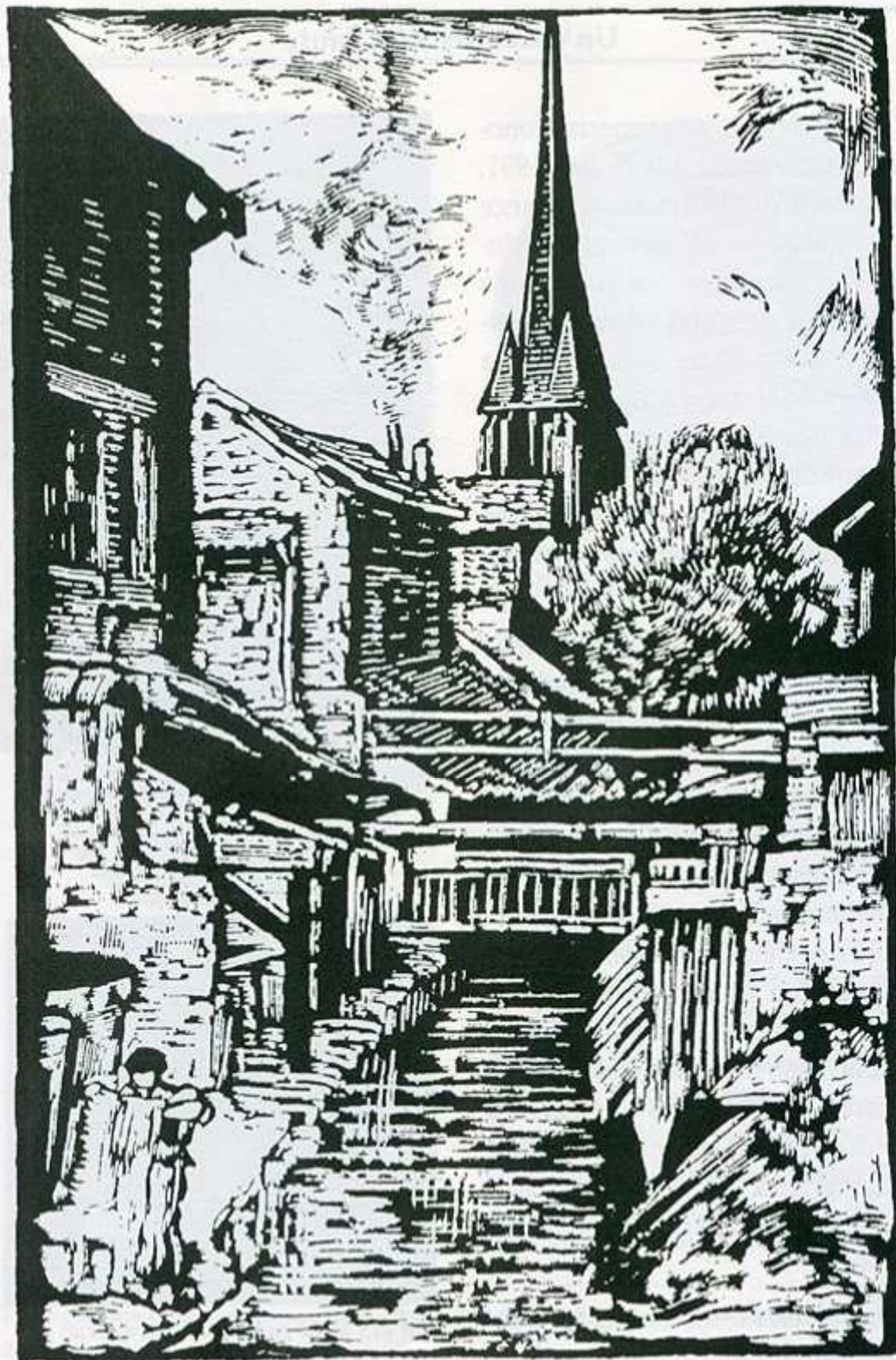
Treize siècles d'histoire et un parcours sans faute !



Les cloches et leur charpente.



Un des deux panneaux d'armoiries classés du chœur (XVI^{ème} siècle).



P. Baudler del et sc.

Annexes

Les pages suivantes et les vignettes réparties dans le texte (pages 7, 28, 31, 33, 37 et 38) sont extraites de différents numéros du *Petit Semeur de Gentilly* que monsieur le Curé de Saint-Saturnin nous a aimablement prêtés.

Clef de voûte dans le bas-côté sud.



GENTILLY

IV

D'où vient, à la vieille paroisse de Gentilly, le Patronage de S. Saturnin ?

S. Saturnin fut Evêque de Toulouse, et les Toulousains reconnaissent en lui un disciple de S. Pierre, envoyé en Gaule avec six autres Evêques, au 1^{er} siècle de l'Eglise. Son apostolat se répandit dans l'Aquitaine, franchit la frontière d'Espagne qu'il évangélisa avec succès. A Toulouse surtout, le Pontife arrachait les païens aux idoles et les convertissait au Christ.

Les temples du Paganisme rendaient des oracles toujours écoutés de la foule crédule... les démons évoqués parlaient... Mais quand passait l'Evêque Saturnin, en vain les meilleures victimes étaient immolées sur les autels des idoles, celles-ci se taisaient. Irrités de ce silence inattendu, les Prêtres Païens se jettent sur le saint vieillard, l'entraînent au Capitole de la ville, le menaçant de la mort la plus cruelle s'il ne veut, comme les autres, sacrifier aux divinités.

Saturnin refuse ; d'une voix claire il parle aux païens : « Je ne connais qu'un seul et vrai Dieu ; à Lui j'immolerai un sacrifice de louanges... Vos dieux ne sont que des démons, je le sais Vous les honorez vainement, moins par des victimes que par le don sacrilège de vos âmes, que vous livrez ainsi à la mort éternelle. Comment voulez-vous que je craigne ceux qui, vous l'avouez, ont peur de moi ? »

A ces mots, la foule s'enflamme de colère. On attache les pieds de **Saturnin** à un taureau préparé pour le sacrifice. L'animal traîne le saint Evêque sur les marches du Capitole et le tue en lui brisant la tête, en déchirant ses membres.

Deux femmes recueillirent le corps du martyr, l'ensevelirent en hâte dans un fossé. Plus tard, *Hilaire de Toulouse* fit construire au-dessus des re-

liques un oratoire. Aujourd'hui, une magnifique basilique, dite de **Saint-Sernin**, garde religieusement le corps du martyr.

S. Saturnin n'a pas sanctifié par son apostolat le sol de Gentilly ou une terre voisine, mais voici ce que raconte un vieil historien :

Dagobert I^{er} (628-638), le roi fastueux et populaire, s'étant emparé de toute la monarchie française, dut cependant céder l'Aquitaine à son frère *Charibert*, puis au fils de celui-ci, *Chilpéric* ; mais la mort les ayant rapidement emportés l'un et l'autre, *Dagobert* envoya le duc *Baronie* gouverner l'Aquitaine en son nom. *Baronie* installé à Toulouse, aurait arraché à la Basilique de Saint-Saturnin le corps du vénéré martyr pour enrichir la basilique de *Saint-Denys*, où le Roi accumulait les plus précieuses reliques. Mais les Toulousains, attristés, envoyèrent des députés aux moines de Saint-Denys, qui restituèrent le trésor enlevé.

Ainsi les Reliques de saint Saturnin auraient par deux fois traversé la Gaule et, en souvenir de ce passage, il fut donné comme Patron à notre paroisse et à trois autres paroisses du diocèse de Paris.

La Fête de saint Saturnin est fixée au 29 novembre ; mais, avec une permission de l'autorité ecclésiastique, Gentilly en célèbre la solennité le dernier dimanche de la Pentecôte.

Le vieux vitrail du sanctuaire et une toile placée au-dessus du tambour latéral de notre église, artistement peinte en 1873, par *Henri Gambard* (2^e Grand prix de Rome), représentent saint Saturnin revêtu des insignes épiscopaux ; un taureau, instrument de son supplice, est couché à ses pieds.

Le maître-autel a été solennellement consacré à saint Saturnin le 26 novembre 1899, par Son Eminence le Cardinal **Richard**, archevêque de Paris. Des reliques du martyr sont renfermées dans la pierre de l'autel.



Le Petit Semeur DE GENTILLY

Petit semeur, semeur agile,
Cours à travers champs et chemins,
Jolant au vent, à pleines mains,
Le grain fécond de l'Évangile.

Bulletin mensuel

paraissant le 15 de chaque mois

Le Numéro, 10 cent. — Abonnement, 1 fr. 50 par an

15, Avenue Raspail, 15



Amis
gardez ce numéro

Lisez
et faites lire

Le Petit Semeur

• • • DE GENTILLY • • •

Mes chers Paroissiens,

Mercredi 21 février !...

Ce devait être une date faditique !...

L'inventaire !...

Quelles émotions ce mot n'a-t-il point fait courir dans Gentilly !..

Qui se rappelle et ne frissonne encore ?

Pauvres catholiques, quelles menaces ont plané sur vos têtes !... parce que vous vouliez affirmer vos droits !.

Tel marchand de vins aurait été sollicité de cacher dans son comptoir cannes et gourdins...

On aurait empierré l'Avenue de la République défoncée... pour fournir des projectiles aux assaillants...

Le croiriez-vous ? s'était proposée toute **une levée de battoirs !... oui, de battoirs !...**

Nos braves pompiers seront consignés, disait-on...

La Bièvre mise à sec par les pompes.

Pire encore !.. je n'ose répéter ! ..

On compromettait jusqu'à MM. les Maires et tout le Conseil municipal !...

On annonçait la mobilisation de nombreux apaches qui descendraient des deux flancs de nos côteaues...

C'est que... il fallait riposter au Cercle, qui, groupé autour de son chef noir, viendrait armé jusqu'aux dents !...

C'est que... le Curé avait fait un appel si passionné à la violence !... n'avait-il pas parlé d'un bataillon

de jeunes gens décidés à la lutte ? fait signe aux bouchers de la Villette ?..

Voilà comme on raconte l'histoire !...

Voilà comme on terrorise un pays !...

Heureusement, chers Paroissiens, vous fûtes les témoins attentifs de mes paroles, de ma volonté expresse d'éviter toute violence, de l'assurance donnée que toutes précautions seraient prises pour ne pas entrer en conflit, pour assurer le calme et la dignité de notre protestation.

Qu'est-il arrivé ?..

A midi un quart, devant la grille fermée se présente un groupe de **Dames les premières au poste d'honneur**... et je salue ces vaillantes !... Croyez-le, elles n'étaient pas armées comme les farouches amazones de la sauvage Amérique...

Jusqu'à 2 heures le défilé se continue de femmes, **d'hommes, de jeunes gens de jeunes filles même**... La grande nef s'emplit.

A une heure et demie la prière s'élève ardente : c'est le Rosaire médité. La vie cachée, douloureuse, triomphante de Marie et de Jésus n'est-ce point toujours la vie de l'Eglise ?

Cependant la foule grossissait aux alentours : avenue de la République, rue Frileuse, place de la Fontaine, regorgent de monde... toutes les fenêtres des maisons se garnissent de têtes dont les yeux se fixent vers les portes de l'Eglise.

2 heures, grille cadenassée, portail fermé... La foule pousse un "ah" de surprise !... Les hommes rentrent à l'intérieur, se groupent autour de leur Curé et du Conseil de Fabrique derrière la porte de la façade.

Ils attendent...

Ils attendent un quart d'heure... délai suffisant pour constater l'absence de l'Inspecteur des Domaines à l'heure légale...

Déjà à une heure je m'étais rendu inutilement à mon presbytère, rue Frileuse, pour l'inventaire de la "mense desservante", facile celui-là ! car le pauvre presbytère ne possède en propriété même pas une chaise boiteuse, et aux Curés n'a jamais été léguée une rente d'un sou à transmettre aux pauvres ou à une bonne œuvre !...

2 heures 1/4 : notre église retentit du chant vigoureusement enlevé : **nous voulons Dieu !...**

Je monte en chaire et je fais entendre la **Protestation** que les catholiques attendent et à laquelle ils sont venus se joindre :

« Au nom du Clergé, des Catholiques de la paroisse de Gentilly et des intérêts de l'Eglise dont je suis chargé dans cette paroisse, je proteste contre l'inventaire des biens meubles et immeubles qui lui appartiennent.

« Je proteste par horreur pour une loi qui a brisé le lien séculaire entre l'Eglise et la France.

« Je proteste parce que cette loi — qui ordonne l'inventaire — dispose des biens sacrés sans le consentement du Souverain Pontife dont ils relèvent.

« Je proteste parce que cette loi annonce la confiscation des fondations charitables confiées à la sollicitude de l'Eglise qui ne peut — en laissant des mains profanes s'en emparer — trahir la confiance des donateurs.

« Je proteste parce que cette loi est pleine de menaces sur le sort des biens de l'Eglise nécessaires à son culte.

« L'inventaire exigé étant le premier acte de l'exécution de cette loi spoliatrice, et pouvant en faciliter un

jour les opérations injustes, je déclare lui refuser mon concours et ma signature

« Je réserve au nom de la Paroisse, en mon nom personnel et au nom des tiers intéressés, tous droits de propriété et de revendication sur les objets écrits en inventaire. »

Au banc d'œuvre M. Venot, président du Conseil de Fabrique fait entendre sa **protestation énergique** :

« Monsieur le Délégué,

« Représentant légal des catholiques de Gentilly dans l'administration de leurs biens, le Conseil de Fabrique commettrait une lâcheté, un acte de trahison, s'il vous aidait dans une procédure qui doit être le prélude à la confiscation future de ces biens dont la garde lui a été confiée.

« En conséquence, soucieux de conserver intact son honneur, le Conseil de Fabrique proteste contre la violation de ses droits, déclare vouloir suivre l'inventaire sans participation aucune et laisser ainsi peser sur le gouvernement qui vous envoie, la responsabilité et la honte de la sinistre et sacrilège besogne qu'il vous impose de faire. »

Le salut du Saint-Sacrement est donné au milieu des chants émus de tous.

Il est 3 heures...

Nous sortons...

La foule est restée pendant une heure aussi dans l'attente. Considérable maintenant elle compte plus de 500 personnes... chiffre extraordinaire pour Gentilly pris du matin au soir par le travail !

Elle nous regarde .. la grille s'ouvre et nous nous trouvons en face de physionomies les unes connues, les autres non.

Le visage grave, la démarche lente, nous regardons aussi et causons ensemble de l'issue de cet événement.

Les gourdins sont restés sous les comptoirs... les pompes à leur abri...

les battoirs au lavoir... les apaches s'éclipsent...

Catholiques, c'est vous qui avez les honneurs de la journée !..

On a pu le constater : nous avons fait notre devoir dans la paix... Peut-être attendait-on des provocations de notre part ? Ceux-là ont été déçus...

Peut-être comptaient-ils sur les antipathies de la foule pour satisfaire leur haine irreligieuse ?... Là encore déception... la foule est restée calme... pas un cri, pas une injure à l'adresse des catholiques... A part quelque figures faciles à deviner, la foule n'était certainement pas hostile.

Aussi je veux dire à **Gentilly tous mes compliments** pour son attitude en une circonstance où les passions avaient été surexcitées, où elles pouvaient produire de graves désordres, si le peuple de Gentilly avait été foncièrement irreligieux.

Non, non, il nous voit à l'œuvre : notre vie, il le sait, lui est complètement vouée... nous aimons ses enfants, sa jeunesse, ses malades, ses vieillards, ses pauvres. Nous multiplions nos contacts avec lui, et toujours il

sent battre notre cœur à l'unisson du sien.

.....
Cher peuple de Gentilly, il en sera toujours de même si tu le veux!..

N'écoute point les meneurs de haine mais ton propre cœur qui comprend si bien le dévouement et l'amour.

Garde le souvenir de nos amicales rencontres et non les inspirations mensongères du mauvais journal.

Reviens à ton Eglise... Ne reste plus dehors comme le 21 février... Entre à ton tour à flots pressés pour prier aussi, pour entendre la vérité qu'on te travestit, pour retrouver le bonheur qu'on te promet, qu'on ne t'a jamais rendu, après te l'avoir volé en te volant ton Dieu !...

Reviens à **LUI** !...

Le curé de Gentilly,

J. NEUVILLE.

Epilogue : Comme à Notre-Dame des Victoires, l'inventaire a été fait par surprise le lendemain, 22 février, sans notre concours, sans notre signature, seules sont écrites de notre main nos protestations.

Promenade à travers les Œuvres

Association des Enfants de Marie.

tint sa réunion mensuelle le dimanche 25 février. L'esprit catholique en fut la pensée principale. Cet esprit se compose d'amour pour le pape, d'intérêt zélé au sort de l'Eglise, d'attachement fidèle et docile aux prêtres. Ainsi l'ont montré tant de jeunes filles courageuses aux heures difficiles qu'a déjà traversées l'Eglise. Aux Enfants de Marie de Gentilly de marcher sur leurs traces.

Passant, comme dit le poète, du grave au doux, elles ont ensuite égayé

leur patronage et toute la maison en redonnant sur une scène improvisée, l'original "*Complot à Chou Chachic*". Il paraît que la peau de bique fit encore son effet de fou rire.

Le Patronage du Rosaire

recevait le même jour un bon groupe de jeunes filles du patronage de Clignancourt, amenées par la plus aimable et dévouée des directrices. Réception très agréable où l'on fit assaut de joyeuses affabilités. Gentilly représentant la pièce si comique, et si comiquement interprétée, *d'un rat dans un panier*;—Clignancourty répondant



Dossier réalisé par
Madeleine FERNANDEZ et Pierre PINTA

juin 1992